



# EVALUATION DU DISPOSITIF FPM



**mars  
2003**

## **ANNEXES**

1. Acronymes
2. Liste des personnes rencontrées
3. Liste des Associations ayant contribué à l'étude
4. Statuts
5. Présence des membres lors des ateliers
6. Déroulement de la mission en ASE
7. Rapport de mission en ASE
8. Questionnaire
9. TDR

## Liste des Acronymes

- ❑ FPM : France Pays du Mékong
- ❑ ASE : Asie du Sud Est
- ❑ CA : Conseil d'Administration
- ❑ BM : Banque Mondiale
- ❑ U.E : Union Européenne
- ❑ MCNG : Ministère service Coopération Non-Gouvernementale
- ❑ MAE : Ministère des Affaires Etrangères
- ❑ OSI : Organisation de Solidarité Internationale
- ❑ FAS : Fond d'Action Sociale

### Liste des personnes rencontrées<sup>1</sup>

|                             |                                  |                               |
|-----------------------------|----------------------------------|-------------------------------|
| Accueil Cambodgien          | Père                             | BERGER                        |
| AFD                         | Gérard<br>Céline                 | LAROSE<br>BOUGOT              |
| AFVP                        | Roland                           | DAVAL                         |
| APPEL                       | Hubert                           | CHEGARAY                      |
| ASASEC                      | Anne-Marie                       | BERTHELOT                     |
| BATIK international         | Isabelle                         | DEVAUX                        |
| CCFD                        | Lidia<br>Philippe                | MIANI<br>GUICHANDU            |
| CCL                         | Christophe                       | JACQMIN                       |
| CODEV                       | Pierre                           | SPIERIE                       |
| ENDA-Vietnam                | Henri                            | DE REBOUL                     |
| ERM                         | Valérie                          | CECCHERINI                    |
| Fondation Kronenbourg       | Philippe                         | RATTEZ                        |
| FPM                         | Nathalie<br>Clémence<br>Marianne | SCHNURIGER<br>PAJOT<br>BESEME |
| GRET                        | Jean-Philippe                    | FONTENELLE                    |
| Guilde du Raid              | Axelle                           | DUBERNET                      |
| HI / ANS                    | Nicolas<br>Serge                 | HEEREN<br>DUMORTIER           |
| ICOSI                       | Gilles                           | SOHM                          |
| MAE DGCID                   | Sandrine<br>Laure                | MOUCHET<br>BOURDAROT          |
| MCNG                        | Jean François                    | LANTERI                       |
| S.I.D.I.                    | Alka<br>Céline                   | COUET<br>BOUGOIN              |
| SIPAR                       | Claude                           | VINCENT                       |
| Vietnam Les Enfants d'abord | Xuan Phuong                      | NGUYEN                        |
| VIETNAM PLUS                | Robert                           | EBERHARDT                     |
| Villes en Transition        | Franck                           | CASTIGLIONI                   |
| VSF                         | Patrice                          | GAUTHIER                      |

<sup>1</sup> Cette liste doit être complétée avec celle de la mission terrain ou d'autres OSI ont été rencontrées.

## LISTE DES ASSOCIATIONS AYANT CONTRIBUEES A L'ETUDE

| Association                   | Questionnaire | Interview | Journées |
|-------------------------------|---------------|-----------|----------|
| AAFV                          |               |           |          |
| ACASEA                        |               |           |          |
| Accueil Cambodgien            |               |           |          |
| ADALY                         |               |           |          |
| ADRIAS                        | X             |           |          |
| AER                           |               | X         | X        |
| AFDI                          |               | X         |          |
| AFLAPA                        |               |           |          |
| AFVP                          |               | X         |          |
| AMD                           |               |           |          |
| AOI                           |               |           |          |
| APPEL                         | X             | X         | X        |
| APTO                          | X             |           |          |
| ASASEC                        |               |           | X        |
| ASPECA                        |               |           |          |
| BATIK international           |               | X         |          |
| C TOUT COM !                  |               |           |          |
| CCFD                          |               | X         |          |
| CCL                           | X             | X         | X        |
| CEFODIA/Centre Kram Ngoy      | X             | X         |          |
| CODEV                         | X             | X         |          |
| COSEFEB                       |               |           |          |
| EAST                          |               |           | X        |
| EDM-DH                        | X             |           | X        |
| ENDA-Vietnam                  | X             | X         |          |
| Enfance Espoir                |               |           |          |
| Enfants et Développement      |               | X         | X        |
| ERM                           |               |           | X        |
| ESF                           |               |           |          |
| France Libertés               | X             | X         | X        |
| Fraternité Chrétienne V, C, L |               |           |          |
| GRET                          | X             | X         | X        |
| Hanumann                      |               |           |          |
| HI / ANS                      |               | X         | X        |
| ICOSI                         |               | X         |          |
| INTERETRE                     |               |           |          |
| MDM                           |               |           |          |
| PACDI                         |               |           |          |
| PSF                           |               | X         |          |
| PSY MEKONG                    |               |           |          |
| Quit-La Mandarine             |               |           |          |
| RIZIERE                       |               |           |          |
| S.I.D.I.                      |               | X         |          |
| SANTE SUD                     |               |           |          |
| Seven Orient                  |               |           |          |
| Simple Aventure Intérieure    |               |           |          |
| SIPAR                         | X             | X         | X        |
| Vietnam Les Enfants d'abord   | X             |           |          |
| VIETNAM PLUS                  |               |           |          |
| VIETNAMITIE                   | X             |           |          |
| Villes en Transition          |               | X         |          |
| VSF                           |               | X         |          |

# FRANCE-PAYS DU MEKONG

## Statuts

L'association "France-Pays du Mékong" est la suite d'un Comité, créé le 1er janvier 1993, au sein de la Coordination d'Agen.

### Article 1 : Dénomination

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour dénomination "France-Pays du Mékong".

### Article 2 : Objet

La présente association a pour objet d'animer la réflexion et la concertation entre associations impliquées dans des projets de coopération en Asie du Sud-Est, et d'être un interlocuteur privilégié et une force de proposition vis-à-vis des pouvoirs publics français et internationaux.

### Article 3 : Objectifs

France-Pays du Mékong a notamment pour but, sans ordre de priorité :

I - organiser le soutien et appuyer le renforcement de la participation des populations et des initiatives locales en Asie du Sud-Est, en cherchant à promouvoir l'aide humanitaire, le développement et la coopération non gouvernementale.

II - être un lieu de rencontre et de synergie entre les Organisations de Solidarité Internationale (O.S.I) françaises, et les autres acteurs de la coopération (collectivités, organismes de recherche et d'enseignement, entreprises, partenaires internationaux...) intervenant ou souhaitant intervenir en Asie du Sud-Est.

III - appuyer les projets entrepris par ses adhérents, et d'accroître leur portée et leur efficacité par des prestations de service et des échanges d'expériences.

IV - mettre en évidence des priorités d'intervention dans le domaine humanitaire, du développement et de la coopération, qui tiennent compte des initiatives locales et des capacités et spécificités des différents acteurs.

V - favoriser l'émergence de nouveaux programmes rassemblant plusieurs de ses adhérents et leurs partenaires, et prendre toutes initiatives utiles pour faciliter leur réalisation.

VI - sensibiliser la société civile en France à l'aide humanitaire, au développement et à la coopération en Asie du Sud-Est.

VII - développer les relations entre initiatives locales, françaises et internationales, notamment européennes.

VIII - de contribuer par ses expériences au rapprochement avec les autres OSI et collectifs organisés au niveau national.

#### **Article 4 : Siège Social**

Le Siège Social est fixé à Paris. Il pourra être transféré hors de Paris sur décision de l'Assemblée Générale.

#### **Article 5 : Les membres**

Le Comité France-Pays du Mékong comprend des "membres fondateurs" ainsi que des "membres adhérents".

Les membres fondateurs sont : AFKCODE, AGIR abcd, AFDI, APPEL, ASASEC, AMC, CIDR, CODEV, CCFD, CCL, ENDA, EE, GER, GRET, HI, IB, LFEEP, LCV, MDM, PSF, SARICA, SIPAR, VSF, VIETNAMITIE.

Pour devenir membre de l'association, il convient :

- d'être une organisation dont certaines actions sont tournées vers la solidarité internationale en Asie du Sud-Est,
- de partager et de promouvoir les objectifs de l'association (cf article 2),
- d'être accepté par un vote du conseil d'administration, à la majorité des deux tiers des présents ou représentés,
- d'acquitter une cotisation annuelle, dont le montant peut être révisé par le C.A.

#### **Article 6 - Perte de la qualité de membre**

La qualité de membre se perd :

- par démission,
- par radiation prononcée par le conseil d'administration (pour non-paiement des cotisations ou pour motif grave), le membre mis en cause étant invité à venir s'expliquer préalablement devant le conseil d'administration.

#### **Article 7 - Ressources**

Les ressources proviennent :

- des cotisations et contributions des membres,
- des subventions,
- de services et produits fournis par l'association,
- de dons, de mécénats, de produits de placements et de tout mode de financement autorisé par les lois et les textes en vigueur,

- des ressources créées sur décision du Conseil d'Administration, et notamment les emprunts bancaires garantis.

## **Article 8 - Conseil d'administration**

Le conseil d'administration comprend :

- 8 représentants des membres,
- 1 représentant de la Coordination SUD, ou structure équivalente dans le milieu des associations de solidarité internationale.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration peut s'adjoindre des représentants d'autres acteurs de la coopération (collectivités locales, centres de recherche, université...), en raison de leur compétence sur la région, avec voix consultative.

Les représentants des membres sont élus en Assemblée Générale par l'ensemble des membres, pour une durée de deux ans, le mandat étant renouvelable 2 fois consécutives. Le renouvellement s'effectue par moitié, chaque année.

En cas de vacance, le conseil d'administration peut pourvoir provisoirement les sièges vacants. Le remplacement définitif est ensuite ratifié par l'assemblée générale suivante. Le mandat de la personne ainsi élue prend fin au moment où devait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

Le Conseil d'Administration se réunit au moins une fois tous les trimestres. Il désigne le Secrétaire Exécutif, qui participe aux séances du Conseil d'Administration, avec voix consultative. Ce dernier en rédige les procès verbaux qu'il soumet à la signature du Président.

Le Conseil d'Administration a notamment pour rôle :

- d'élaborer la politique générale de l'association,
- de veiller aux respects de ses objectifs,
- de fixer le montant des cotisations,
- de statuer sur les admissions et les exclusions des membres.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix et en cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante.

Tout membre du Conseil qui, sans excuse, n'aura pas assisté à trois réunions consécutives, pourra être considéré comme démissionnaire.

## **Article 9 - Bureau**

Le conseil d'administration choisit en son sein un bureau composé d'un Président, d'un Secrétaire et d'un Trésorier. Le Secrétaire Exécutif participe aux séances du bureau, avec voix consultative. Le bureau contrôle l'application des décisions prises par le Conseil d'Administration et le travail du Secrétaire Exécutif.

### **Article 10 - Assemblée Générale Ordinaire**

L'Assemblée générale ordinaire comprend tous les membres à jour de leur cotisation.

Elle se réunit chaque année, sur convocation du président. Afin de faciliter la connaissance entre acteurs de la solidarité internationale, le président de l'association peut inviter, en tant qu'observateur, des organisations souhaitant participer aux activités futures de l'association.

L'assemblée générale ordinaire délibère valablement à la majorité simple avec un quorum de la moitié des membres votants présents ou représentés. Si ce quorum n'est pas atteint, une nouvelle assemblée est convoquée au moins trois semaines plus tard, et les décisions sont alors arrêtées à la majorité simple des votants présents ou représentés. L'assemblée générale est en particulier amenée à statuer sur les sujets suivants :

- ratification des rapports moraux et financiers.
- confirmation des orientations d'activité définies par le conseil d'administration
- objet et nature des outils à mettre en place

Il est procédé, après épuisement de l'ordre du jour, au remplacement, au scrutin secret, des membres du Conseil sortant. Chaque votant ne peut disposer de plus de deux pouvoirs.

Lors de l'Assemblée générale, seules sont traitées les questions soumises à l'ordre du jour.

### **Article 11 - Assemblée Générale Extraordinaire**

Si besoin est, ou sur la demande de la majorité absolue des membres adhérents, le président peut convoquer une assemblée générale extraordinaire, suivant les formalités prévues à l'article 9.

### **Article 12 - Modification des statuts**

Les statuts ne peuvent être modifiés que par l'assemblée générale extraordinaire convoquée à cet effet par le conseil d'administration. Elle délibère valablement à la majorité des deux-tiers, avec un quorum des trois quarts des membres votants présents ou représentés. Si ce quorum n'est pas atteint, une nouvelle assemblée est convoquée au moins trois semaines plus tard, et les décisions sont alors prises à la majorité des deux tiers des votants présents ou représentés.

### **Article 13 - Règlement intérieur**

Les présents statuts peuvent être complétés par un règlement intérieur. Il est adopté par le conseil d'administration sur proposition du bureau. Il concerne en particulier le fonctionnement de l'équipe permanente.

### **Article 14 - Dissolution**

La dissolution ne peut être prononcée que par l'assemblée générale extraordinaire convoquée spécialement à cet effet par le conseil d'administration

L'Assemblée Générale Extraordinaire nomme un ou deux commissaires liquidateurs. L'actif net est réparti entre les membres, au prorata du montant des cotisations ou à un regroupement d'associations qui a des objectifs similaires. Le passif net est également pris en charge entre les membres, au prorata du montant des cotisations.

Toutefois, la responsabilité des membres ne pourra s'exercer au delà du montant du double de leur cotisation. L'Assemblée Générale Extraordinaire devra donc impérativement être convoquée lorsque le passif atteindra le double des cotisations.

L'assemblée générale extraordinaire délibère valablement à la majorité des deux tiers, avec un quorum des trois quarts des membres votants présents ou représentés. Si ce quorum n'est pas atteint, une nouvelle assemblée générale extraordinaire est convoquée au moins trois semaines plus tard, et les décisions sont alors prises à la majorité des deux tiers des votants présents ou représentés.

Fait à Paris, le 27 mars 1996

Bernard THOREAU  
Président

## TABLEAU RÉCAPITULATIF: PRÉSENCE DES MEMBRES LORS D'ATELIERS

|                  |                | Elaborer un projet | Co-fi du MAE  | Co-fi Européens | Petits fi     | Co-fi du MAE   | Atelier santé | TOTAL |
|------------------|----------------|--------------------|---------------|-----------------|---------------|----------------|---------------|-------|
|                  |                | AMP 01/10/01       | PAFI 08/10/01 | RECIF, 29/11/01 | AMP, 02/04/02 | PAFI, 24/10/02 | 10/12/02      |       |
| Membres actifs   | APPEL          |                    | 1             |                 |               |                |               | 1     |
|                  | ASASEC         |                    |               |                 |               |                |               | 0     |
|                  | ASPECA         |                    |               | 1               |               |                |               | 1     |
|                  | CCFD           |                    |               |                 |               | 1              |               | 1     |
|                  | CCL            |                    |               |                 |               |                | 1             | 1     |
|                  | CODEV          |                    |               |                 | 1             |                |               | 1     |
|                  | EAST           |                    |               | 1               |               |                |               | 1     |
|                  | EMDH           |                    |               |                 |               | 2              | 1             | 3     |
|                  | ENDA-V         |                    |               |                 |               |                |               | 0     |
|                  | EED            |                    |               | 1               | 1             |                | 1             | 3     |
|                  | ERM            |                    |               |                 |               |                |               | 0     |
|                  | ESF            |                    |               |                 |               |                |               | 0     |
|                  | GRET           |                    |               |                 |               |                |               | 0     |
|                  | HI/ANS         |                    |               |                 |               |                |               | 0     |
|                  | ICOSI          |                    |               |                 |               | 1              |               | 1     |
|                  | MDM            |                    |               |                 |               |                |               | 0     |
| S.I.D.I          |                |                    |               |                 |               |                | 0             |       |
| SIPAR            |                | 1                  |               |                 |               |                | 1             |       |
| VET              |                |                    | 1             |                 |               |                | 1             |       |
| VSF              |                |                    |               |                 |               |                | 0             |       |
| Membres associés | AAFV           | 1                  | 1             | 1               | 1             |                |               | 4     |
|                  | ACASEA         |                    |               |                 | 1             |                |               | 1     |
|                  | ACCUEIL C      |                    |               |                 |               |                |               | 0     |
|                  | ADALY          |                    |               |                 |               |                |               | 0     |
|                  | ADRIAS         | 1                  |               |                 |               |                |               | 1     |
|                  | AER            | 2                  | 1             |                 |               | 1              |               | 4     |
|                  | AFLAPA         |                    |               |                 |               |                |               | 0     |
|                  | AFVP           |                    |               |                 |               |                |               | 0     |
|                  | AMD            |                    |               |                 |               |                |               | 0     |
|                  | APTO           |                    |               |                 |               |                |               | 0     |
|                  | BATIK          |                    |               |                 |               |                |               | 0     |
|                  | CEFODIA        |                    |               |                 |               | 2              |               | 2     |
|                  | COSEFEB        | 1                  |               |                 |               |                |               | 1     |
|                  | C T C !        | 1                  |               | 1               |               |                |               | 2     |
|                  | Enf Esp        |                    |               |                 | 1             |                |               | 1     |
|                  | F. Liberté     |                    |               |                 |               |                |               | 0     |
|                  | Frat Chrét     |                    |               |                 |               |                |               | 0     |
|                  | Hanuman        |                    | 1             | 2               | 1             |                |               | 4     |
|                  | iifarmu        |                    |               |                 |               |                | 1             | 1     |
|                  | Interetre      |                    | 1             |                 |               |                |               | 1     |
|                  | PACDI          |                    |               |                 |               |                |               | 0     |
|                  | Rizière        |                    |               |                 | 1             |                |               | 1     |
|                  | SANTE SUD      |                    |               |                 |               |                |               | 0     |
|                  | Seven Orient   |                    | 1             |                 |               |                |               | 1     |
|                  | Simple Avent   | 2                  |               |                 |               |                |               | 2     |
|                  | V. les Enfants |                    | 1             |                 |               |                | 1             | 2     |
|                  | Vietnamitie    |                    | 1             |                 |               |                |               | 1     |

|                     |                       |    |    |    |   |    |   |           |
|---------------------|-----------------------|----|----|----|---|----|---|-----------|
|                     | <b>Vietnam +</b>      |    | 1  |    |   |    |   | <b>1</b>  |
| Membres en cours    | <b>AFDI</b>           |    |    |    |   |    |   | <b>0</b>  |
|                     | <b>AOI</b>            |    |    |    |   |    |   | <b>0</b>  |
|                     | <b>ASAFEC</b>         | 4  | 2  | 1  |   |    |   | <b>7</b>  |
|                     | <b>PSF</b>            |    |    |    |   |    |   | <b>0</b>  |
|                     | <b>PSY MEKONG</b>     |    |    |    |   |    |   | <b>0</b>  |
|                     | <b>Quit-la mand</b>   |    |    |    |   |    |   | <b>0</b>  |
| Autres associations | <b>ACDE</b>           |    |    |    |   | 1  |   | <b>1</b>  |
|                     | <b>AHC</b>            |    |    |    |   |    | 1 | <b>1</b>  |
|                     | <b>EDM</b>            |    |    | 2  |   | 1  |   | <b>3</b>  |
|                     | <b>ERSEA</b>          |    |    |    |   |    | 1 | <b>1</b>  |
|                     | <b>ESK</b>            |    |    |    |   | 3  |   | <b>3</b>  |
|                     | <b>ESPPER/Enf Sol</b> |    |    | 1  |   |    |   | <b>1</b>  |
|                     | <b>Fondat Scelles</b> |    | 1  |    |   |    |   | <b>1</b>  |
|                     | <b>Form Progres</b>   |    |    |    |   | 1  |   | <b>1</b>  |
|                     | <b>Hôpital SF</b>     |    | 2  |    |   |    |   | <b>2</b>  |
|                     | <b>IRFCRSC</b>        |    |    |    |   | 1  |   | <b>1</b>  |
|                     | <b>Loire C.</b>       |    |    |    |   | 1  |   | <b>1</b>  |
|                     | <b>OLREC</b>          |    |    | 1  |   |    |   | <b>1</b>  |
|                     | <b>Sports SF</b>      |    |    | 1  |   |    |   | <b>1</b>  |
|                     |                       |    |    |    |   |    |   |           |
|                     |                       |    |    |    |   |    |   |           |
|                     |                       |    |    |    |   |    |   |           |
| <b>TOTAL</b>        |                       | 12 | 15 | 14 | 7 | 16 | 6 | <b>70</b> |

## DEROULEMENT DE LA MISSION ASE

| LIEU                | DATE              | ORGANISATION                  | CONTACTS                    |
|---------------------|-------------------|-------------------------------|-----------------------------|
| <b>Paris</b>        | <b>5-janv-03</b>  |                               |                             |
| <b>Phnom Penh</b>   | <b>6-janv-03</b>  | <b>ARRIVEE 10h15 - MH 754</b> |                             |
|                     | 7-janv-03         | GRET                          | Olivier Renard              |
|                     | 7-janv-03         | PSF                           | Alexis de Suremain          |
|                     | 7-janv-03         | VSF                           | Stefano Inganotto           |
|                     | 8-janv-03         | AMBASSADE                     | M. DORDAIN - M. MOUTHUY     |
|                     | 8-janv-03         | ADHOC                         | Mr. Thun saray              |
|                     | 8-janv-03         | AFVP                          | Yann MAZENS                 |
|                     | 9-janv-03         | SIPAR                         | Béatrice MONTARIOL + Soutik |
|                     | 9-janv-03         | CKN                           | Im Saroeun                  |
|                     | 9-janv-03         | GUILDE                        | Fabienne Rey                |
|                     | 10-janv-03        | KROUSAR THMEY                 | Marion RIGAUX               |
|                     | 10-janv-03        | SOVAN PHOUM                   | Vana Aline MEAS             |
|                     | 11-janv-03        | FRIENDS                       | Sébastien Marot             |
|                     |                   | UE                            | Contact téléphonique        |
| <b>HCM</b>          | <b>12-janv-03</b> | <b>ARRIVEE 20h00 - VN 818</b> |                             |
|                     | 13-janv-03        | SIDI                          | Trinh Van Tin               |
|                     | 13-janv-03        | VET                           | Ludovic Dewaede             |
|                     | 14-janv-03        | HUFO                          | X et Y                      |
|                     | 14-janv-03        | ENDA                          | Mai et Thuanh               |
| <b>Hanoi</b>        | <b>14-janv-03</b> | <b>ARRIVEE 20h30 - VN 236</b> |                             |
|                     | 15-janv-03        | GRET                          | Damien Thibault             |
|                     | 15-janv-03        | AMBASSADE                     | Philippe Orliange           |
|                     | 15-janv-03        | AFDI                          | Laurent Lemétais            |
|                     | 16-janv-03        | CODEV                         | Thomas Jan                  |
|                     | 16-janv-03        | VSF                           | Patrice Gauthier            |
|                     | 17-janv-03        | AMBASSADE                     | Serge SNRECH                |
|                     | 17-janv-03        | AFDI                          | Cécile Kutscharunter        |
|                     | 17-janv-03        | HI                            | Bernard Protte              |
|                     | 17-janv-03        | NGO Ressources center         | David Payne                 |
|                     | 18-janv-03        | PACCOM                        | Do Ba Khoa                  |
|                     | 19-janv-03        | CODEV                         | Pierre Spierie              |
| <b>Vientiane</b>    | <b>19-janv-03</b> | <b>ARRIVEE 13h00 - VN 841</b> |                             |
|                     | 20-janv-03        | CCL                           | Frédéric BANDA              |
|                     | 20-janv-03        | AMBASSADE                     | Gilles LAINE + Ambassadeur  |
|                     | 21-janv-03        | UE                            | Stéphane ROUSSEAU           |
|                     | 21-janv-03        | MAE                           | Mme LADIA                   |
| <b>Kuala Lumpur</b> | <b>22-janv-03</b> |                               |                             |
|                     | 23-janv-03        | Visite privée                 |                             |
|                     | 24-janv-03        |                               |                             |
|                     | 25-janv-03        |                               |                             |
| <b>Paris</b>        | <b>26-janv-03</b> |                               |                             |

## MISSION ASE

## I. PREAMBULE

L'ensemble des éléments qui sont relatés dans le rapport provient des informations transmises par les différents interlocuteurs. En aucun cas il se veut être La Vérité mais une vérité exprimée par les interlocuteurs.

Tous les entretiens se sont faits sur la base de la confidentialité. Les propos exprimés sont neutralisés volontairement afin de préserver l'anonymat des interviewers.

## II. L'OBJET DES RENCONTRES

Les rencontres avec les ONGs, les ambassades et les partenaires de FPM dans les pays de l'ASE avaient comme objectif d'analyser les contributions de FPM à l'opérationnalité des structures et à leurs renforcements institutionnels afin d'apprécier les dynamiques insufflées par FPM.

Cette réflexion a été conduite auprès de différentes catégories d'ONGs

- Françaises intervenant dans les pays
- Nationales issues d'ONGs françaises
- Nationales issues de la diaspora
- Nationales

Nous avons également eu des échanges avec les ambassades de France et l'Union Européenne.

Les secteurs d'activités sont très variés. Certaines OSI interviennent sur plusieurs secteurs alors que d'autres étaient en approche centrée sur une thématique. Les domaines d'intervention sont les suivants :

- Agriculture
- Elevage
- Santé
- Handicap
- Enfance
- Education professionnelle
- Droit de l'homme
- Urbanisme
- Micro finance
- Sociale
- ...

Les tailles et les moyens mobilisés sont également différents selon les structures de 150 000 \$ à plusieurs millions de \$. Toutes ont des ressources financières multiples.

Elles sont animées par des équipes nationales, d'autres bénéficient d'appuis d'expatriés volontaires ou salariés. C'est donc un panel élargi de partenaires de FPM que nous avons rencontrés et qui nous ont exprimé leurs points de vue.

### III. L'ENVIRONNEMENT DES ONGS

La stabilisation politique et le retour au calme de la région a permis une consolidation de l'environnement des ONGs. En dehors du risque politique pour attitude antigouvernementale, elles sont libres d'agir à leur guise et de travailler selon les conceptions qui sont les leurs.

L'analyse de l'environnement des ONGs partenaires de FPM donnera des clefs de lecture des demandes qui se sont exprimées. Bien que cela ne soit pas l'objet du rapport nous pensons qu'il est utile de faire une brève analyse de celui-ci pour mieux comprendre les attentes des partenaires de FPM.

#### 3.1. LES COLLECTIFS D'ONGS

En dehors du Laos, le Vietnam et le Cambodge ont institué des collectifs d'ONGs désignés sous le vocable de NGO Ressources Center. Ces structures sont animées par les ONGs anglo-saxonnes. Elles ont comme objet d'informer les membres et les nouveaux arrivants sur le fonctionnement des institutions des pays. Elles apportent également des appuis à l'installation des ONGs, conduisent des groupes de réflexion thématique. Ce sont des centres d'information qui fournissent de nombreuses documentations.

A titre d'exemple nous pouvons citer celui du Cambodge qui travaille sur les ressources humaines et apporte des informations sur les pratiques de gestion par les unes et les autres. Ce travail est apprécié par tous ceux qui ont accès à l'information.

Quel que soit le pays, les ONGs francophone dans leur grande majorité ne se retrouvent pas dans le fonctionnement de ces collectifs. Plusieurs raisons à cela :

- ❑ **La langue** est évoquée en première cause. Cette argumentation n'est pas suffisamment convaincante en elle-même puisque tous les salariés des ONGs (expatriés ou nationaux) sont dans l'ensemble bilingue anglais et ont une pratique excellente de la langue anglaise
- ❑ **La relation pouvoir public/ONGs.** Les ONGs francophones sont habituées à collaborer avec les pouvoirs publics et acceptent de construire des partenariats avec leurs administrations, ce qui n'est pas le cas des ONGs anglo-saxonnes qui revendiquent une indépendance totale vis à vis des administrations de leurs pays
- ❑ **L'engagement religieux.** Les principes qui régissent les ONGs françaises membres ou en partenariat avec les membres de FPM sont basés sur l'absence de prosélytisme et de propagande politique ; ce qui n'est pas toujours le cas des ONGs américaines
- ❑ **Les moyens.** Comme nous l'avons vu plus haut, les ONGs francophones ont des moyens relativement faibles par rapport à leurs consœurs. D'autant plus que certaines d'entre elles ont des postes dédiés à la communication et aux relations institutionnelles

#### 3.2. LES RELATIONS AVEC L'ADMINISTRATION

Toutes les ONGs et les partenaires de FPM que nous avons rencontrés ont choisi volontairement de travailler avec les pouvoirs publics et les administrations des pays dans lesquels ils sont implantés. Ce n'est pas forcément vrai avec toutes les ONGs françaises. Au Vietnam sur les 139 ONGs françaises intervenantes dans le pays, seules 62 d'entre elles, ont institué des liens avec le PACOM.

### **3.3. LES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES**

C'est sur ce domaine que les ONGs françaises sont les plus "timides". Rares sont celles qui ont des contacts avec des organisations multilatérales autres que des relations de financement. Les ONGs anglo-saxonnes, pour les plus importantes d'entre-elles participent aux groupes de travail et présentent des "positions papers" sur des thèmes qui les concernent. Elles arrivent à faire prendre en compte des orientations politiques.

### **3.4. LES RELATIONS AVEC LES AMBASSADES FRANÇAISES**

En dehors de l'expérience conduite et terminée par l'attachée humanitaire de l'ambassade de France au Cambodge, la concertation avec les ONGs est limitée. C'est davantage dû aux manques de temps et de personnels des ambassades que d'une volonté d'ignorance des ONGs par la représentation française.

Les ONGs comme les ambassades sont demandeuses d'établir des relations.

## **IV. OU EN SONT LES ONGS MEMBRE DE FPM ?**

Après une phase d'installation, elles ont en quelques années acquis une maturité opérationnelle et fonctionnelle. Elles ont fini la phase d'installation et de structuration et elles ont pu engranger les premiers résultats opérationnels avec suffisamment de recul pour en déterminer les points forts et les points faibles.

### **4.1. LES MEMBRES DE FPM ONT CONSTRUIT PEU DE RELATIONS SUR LE TERRAIN**

Chaque ONG est centrée sur la mission qui l'a conduite à s'engager. Sa priorité c'est l'opérationnalité et pour cela elle mobilise l'ensemble de ses moyens et de son énergie sur l'atteinte des résultats. En général, elle travaille en sous-effectif et avec des moyens insuffisants par rapport à l'ensemble des tâches qu'ils sont nécessaires d'accomplir.

Cette situation impose aux ONGs de limiter les engagements externes même si des besoins se font ressentir.

Dans l'ensemble, les ONGs que nous avons rencontrées sont relativement autonomes dans leur fonctionnement. Elles travaillent chacune de leurs côtés et ont peu de relations les unes avec les autres. Quand elles établissent des relations c'est toujours sur la base de la réalisation d'actions ou pour la conduite des projets.

Le réseau FPM n'est pas une spécificité en tant que tel dans les pays de la zone. L'appartenance à FPM n'est pas d'un apport significatif pour les ONGs. Certaines refusent d'ailleurs cette appartenance car pour elles, ce sont des démarches trop francophones et pas suffisamment tournées sur les réalités du pays et des populations pour lesquelles elles se sont investies.

Cependant la solidarité est vécue concrètement sur le terrain quand il y a une demande spécifique d'appui. C'est le cas de certaines ONGs qui ont bénéficié d'appui d'autres ONGs

du réseau pour s'implanter dans un pays. Le CCL, le GRET, ... ont donné des coups de mains ponctuels à des associations membres de FPM.

Les seules relations qui se construisent le sont davantage sur la base de démarches et d'approches identiques ou complémentaires. La référence à FPM n'intervenant en rien dans l'élaboration de ces relations. L'objectif est la consolidation de leurs interventions ou leurs prolongements vers des secteurs complémentaires

#### **4.2. LA TABLE RONDE**

FPM, en organisant la table ronde de juin 1999 a voulu :

- Encourager les échanges et la mise en réseaux*
- offrir un lieu de rencontres et d'expression sur les relations partenariales*
- Permettre aux organisations internationales de mieux comprendre les défis de leurs partenaires*
- Organiser des rencontres de professionnels du développement travaillant dans la région*
- Développer et promouvoir l'analyse du processus de développement dans la région<sup>2</sup>*

Cette approche correspond à une dynamique de réseau qui était attendu avec intérêt par de nombreux participants. La table ronde a soulevé des attentes, des espoirs et a dégagé des orientations pour les années futures.

Qu'en reste-t-il quelques années plus tard ?

Sur l'ensemble des ONGs interrogées sur l'intérêt de la table ronde, seules deux participants ont reconnu un intérêt pour cet exercice. Les autres participants ont trouvé que les débats n'étaient pas suffisamment approfondis et surtout qu'aucune des conclusions et recommandations n'ont été mises en œuvre. La table ronde est aujourd'hui ressentie comme un non événement.

L'analyse du déroulement de la table ronde est révélatrice des forces et des faiblesses institutionnelles de FPM.

Le rôle de FPM était de :

- Organiser la logistique de la manifestation
- Construire le contenu des trois jours
- Assurer la participation des membres
- Construire l'animation des séances plénières et des ateliers
- Recenser les minutes et les éditer
- Construire un plan d'action sur la base des recommandations en dégageant les priorités et en mettant en œuvre celles qui étaient retenues par ordre d'importance.

#### **Les points forts de FPM**

- L'organisation et le déroulement de la table ronde
- La réunion des représentants des ONGs
- La mobilisation des partenaires institutionnels

#### **Les points faibles de FPM**

- La suite de la table ronde
- L'information sur les suites données

---

<sup>2</sup> In "actes de la table ronde "Dynamique locales et Partenariats" Phnom Penh, 14 -18 juin 1999

#### ❑ L'animation post table ronde du réseau

Cet exemple met en exergue la difficulté pour FPM d'être un animateur, à distance, d'un réseau de très fortes compétences (les participants étaient, dans la grande majorité des cas des experts dans leurs domaines de compétences) et avec des interventions multisectorielles.

Avec le recul, les participants estiment aujourd'hui que la table ronde n'avait pas de sens, qu'elle a mobilisé des moyens et du temps qui auraient pu être utilisée à autre chose. Cependant, l'idée même de la table ronde continue de séduire les participants.

Cette réponse est donc à nuancer. La déception de l'absence de suite de la table ronde est révélatrice du désir des ONGs de fonctionner en réseau, d'échanger et d'approfondir des réflexions transnationales.

La question soulevée par cette table ronde est la capacité de FPM à être, dans la situation actuelle, avec les moyens (humains, financiers, techniques) dont elle dispose, une tête de réseau capable d'insuffler, sur le terrain, des dynamiques partenariales, de réflexion et d'échanges.

### **4.3. LES APPROCHES COLLECTIVES**

Par cette dénomination, nous entendons les programmes qui se sont construits entre les membres de FPM et qui ont été perçus comme une possibilité d'opérationnalité de FPM. L'association, par son rôle de regroupement a permis aux pouvoirs publics et aux associations de se retrouver sur une base territoriale et de monter des interventions à opérateurs multiples ; à savoir :

- ❑ DERCOM I
- ❑ DERCOM II
- ❑ Les programmes Prioritaires
- ❑ DIALOGS

Le déroulement de ces opérations s'est fait avec une implication de FPM qui avait un rôle, notamment de capitalisation transversale. L'expérience n'a pas été probante et le rôle de FPM a été confus. Nombre d'entre eux considèrent que FPM n'est pas en capacité d'être opérationnel sur les travaux qui lui sont confiés.

Les partenaires de FPM dans ces actions auraient souhaité que la plate-forme s'implique plus dans la coordination des programmes et servent de médiateur dans les conflits qui sont apparus entre les membres.

Cette attente peut se comprendre au regard de l'absence d'arbitrage interne et d'une difficulté à mettre en œuvre un processus décisionnel interne. La culture du consensus, dans laquelle FPM et les ONGs sont, n'a pas permis de mettre en place les règles de fonctionnement et de management de projets collectifs.

Là également, FPM avait un positionnement ambigu. A la fois, la plate-forme a servi de base de rencontre et a soutenu la mise en œuvre de programmes collectifs ; en même temps elle a été perçue comme un opérateur à part entière.

Cette dualité de positionnement a été source d'incompréhension d'autant plus que FPM n'a pas totalement répondu à sa mission telle qu'elle était perçue (DERCOM I et DERCOM II) et que FPM a avoué son incapacité à résoudre des conflits et à servir de médiateur.

De ces expériences, il en ressort que FPM est le lieu de l'échange et de la rencontre, mais pas celui de la réalisation. Cela s'explique par la faiblesse de ses moyens opérationnels (équipe de salariés, capacité de réaliser des missions), ses formes de gestions internes (maintien du consensus et refus du conflit), de l'impossibilité à mettre en place des outils de contrôles, ... , mais également du montage des dossiers et de l'esprit dans lesquels les dossiers se sont construits. FPM est du monde des ONGs, appartient au monde des ONGs et de ce fait se retrouve au cœur des contradictions de celles-ci.

## V. LES ATTENTES DES PARTENAIRES DE FPM

La question est de savoir si FPM a un rôle à jouer et lequel dans les pays de l'ASE ?

La démarche a consisté à construire des axes stratégiques cohérents en partant des attentes exprimées par les partenaires de FPM.

### 5.1. LES DEMANDES DES ONGS

L'analyse des besoins des ONGs doit se faire selon une lecture à plusieurs niveau :

- ❑ **L'ancienneté dans le pays ou la recherche de l'assise**: c'est un élément essentiel. Plus l'ONGs est nouvelle dans un pays plus celle-ci va être demandeuse de services et d'appuis. L'installation présuppose une connaissance approfondie des mécanismes de fonctionnement de l'administration et la nécessité de se construire des points de repère dans le fonctionnement du pays, les possibilités opérationnelles, etc. ...

Elle a un besoin vital de soutien et est demandeuse d'une forme de parrainage et d'introduction. Cette démarche se fait en France pour les ONGs membre de FPM, et elles bénéficient en même temps de l'appui du réseau sur place. Ce service est grandement apprécié.

Par la suite, l'ancienneté permet une émancipation de la structure vis à vis de son "tuteur" et elle se tourne résolument vers l'opérationnalité. Elle construit ses relations en fonction de ses besoins.

- ❑ **Les besoins opérationnels** : l'implantation une fois établie, l'ONG axe son activité sur la réalisation de ses projets. Les besoins exprimés sont ceux des opérateurs : financement, recherche complémentaire méthodologique, développement des activités, ...

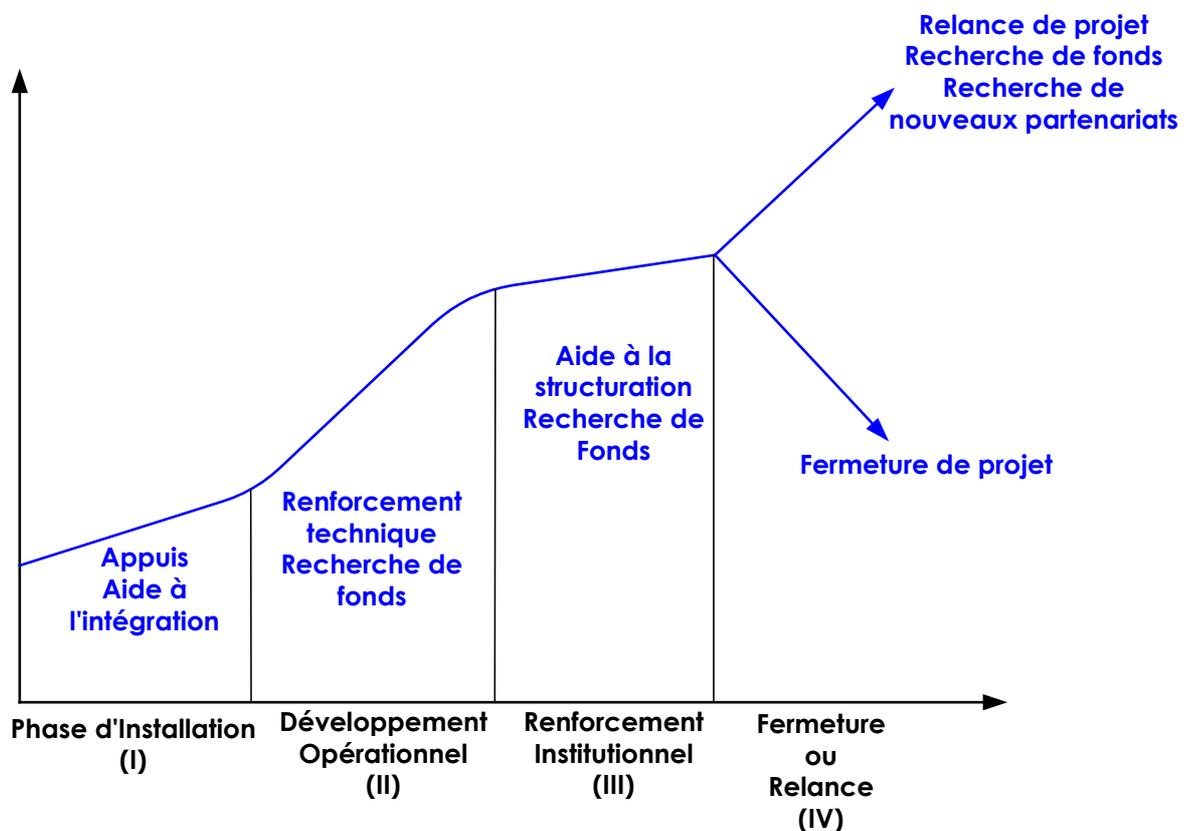
C'est à ce niveau que l'on voit apparaître des besoins d'échanges et de coordination avec d'autres (ONGs françaises ou anglo-saxonnes). C'est sur la base d'acquisition ou de renforcement des compétences que s'expriment les besoins des ONGs. Les demandes qui apparaissent sont basées sur la demande de formation, d'échanges, d'appartenance à des réseaux thématiques, etc...

- ❑ **Le renforcement institutionnel** : Cette étape se situe une fois que l'ONGs a fait ses "preuves" et qu'elle a une place reconnue dans le secteur d'activité. On va retrouver à cette étape toutes les ONGs qui se "nationalisent". Les fondateurs laissent la place à des équipes locales. Les demandes qui s'expriment s'orientent vers la structuration, la consolidation budgétaire et financière, l'organisation, le

management, la formation des équipes. Cette étape sur les projets va vers un approfondissement des savoir-faire opérationnels. Les ONGs sont à la recherche de spécialisation et ne veulent avoir d'échanges, de formation, d'appuis qu'au niveau de l'expertise. Elles se démarquent de leurs consocœurs.

- **Le déclin ou la relance** : Certaines structures après plusieurs années d'intervention sur des programmes reconnus et financés doivent les fermer ou les transférer aux pouvoirs publics du pays. C'est une phase délicate car elle implique la fermeture de l'implantation de l'ONG ou bien de la relance vers d'autres horizons opérationnels. Les décisions dépendent souvent des sièges. Sur place les demandes vont généralement vers la connaissance des prochains axes opérationnels des bailleurs, des possibilités de financements qu'ils offrent.

### Les phases des ONGs et les demandes



En fonction de la situation des ONGs, les demandes vont varier et elles vont se faire autour des éléments suivants :

#### Les demandes communes

Toutes les ONGs ont comme préoccupations prioritaires d'assurer les équilibres budgétaires.

## 5.2. LES DEMANDES DES AMBASSADES

La participation des ONGs françaises dans les pays est relativement importante surtout pour le Cambodge (50 ONGs françaises sur 1 100 ONGs – 200 ONGs actives) et le Vietnam (139 ONGs françaises sur environ 600 ONGs présentes). Au Laos seules quelques ONGs interviennent, mais plusieurs ont manifesté leurs intérêts pour s'implanter dans le pays.

### **Les demandes des acteurs auprès des ambassades**

Les ambassades répondent à des sollicitations que l'on peut classer en trois grandes catégories :

- ❑ Les demandes d'appui d'acteurs "isolés" – Ils ne s'impliquent pas dans les réseaux existants, prennent souvent peu d'informations avant leurs départs. Elles sont souvent porteuses de petits projets et n'ont que peu de renseignements sur l'organisation administrative du pays, le fonctionnement des institutions, des administrations, les politiques, les relations entre le pays et les ONGs, ...
- ❑ La coopération décentralisée : Les collectivités territoriales. Les universités, ... développent et intensifient leurs relations avec les pays du Mékong. Ces organisations interviennent de manière indépendante et ne s'appuient pas ou peu sur les réseaux existants. Les ambassades servent souvent de relais et apportent, là également, des informations, des financements et des conseils, voire de la logistique.
- ❑ Les ONGs françaises ou nationales en rapport avec les ambassades : Dans tous les pays des demandes de concertations se sont faites. Elles correspondent à des aspects multiples :
  - construire des relations partenariales sur les politiques et les modes d'intervention
  - la recherche de financement
  - bénéficier d'appuis dans les relations avec l'administration locale
  - échanger et s'informer sur le déroulement des activités des uns et des autres

Au Cambodge, l'animation d'un réseau local par l'ambassade a été considérée comme très positif et utile. De nombreuses ONGs sont demandeuses de la reprise de cette activité

Les réponses des ambassades sur ces trois grandes catégories de demandes sont déterminées par les moyens et plus particulièrement humains, dont elles disposent. Elles font appel pour ce sujet à des volontaires qui tentent d'apporter des réponses aux différentes demandes.

Egalement, elles sont obligées de mobiliser des conseillers techniques qui consacrent une partie importante de leurs temps à l'information, voire à l'accompagnement des acteurs de la coopération décentralisée.

### **Le dialogue avec les bailleurs**

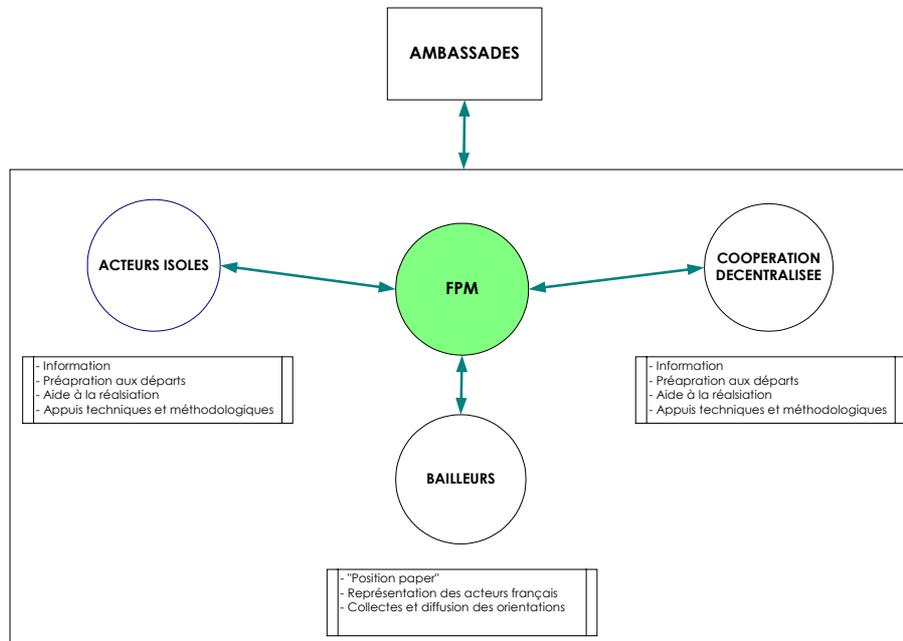
Par ailleurs, les ambassades regrettent vivement l'absence des acteurs français dans le débat sur les politiques et les modes d'intervention avec les institutions de la coopération multilatérale. Elles souhaiteraient voir, notamment, les ONGs françaises s'impliquer dans ce dialogue pour défendre la spécificité de leurs interventions. Elles sont néanmoins conscientes que si les acteurs français ne sont pas présents dans les débats c'est par faute

de moyens et en particulier celui de financer des postes de "relations publiques". Les ambassades ont engagé individuellement une réflexion sur la manière de soutenir une participation française, autre que publique, dans les discussions avec les bailleurs.

### L'intégration régionale

Un élément complémentaire est venu alimenter la réflexion des ambassades par rapport à FPM. La réflexion faite au niveau des bailleurs pour mettre en œuvre une intégration régionale des 5 pays du Mékong. Là également, elles aimeraient voir la France par ses organisations de coopération s'impliquer dans la réflexion et dans la mise en œuvre de projets régionaux.

Pour toutes les raisons invoquées plus haut les ambassades souhaiteraient voir FPM intervenir dans la zone



### 5.3. LES DEMANDES DE POUVOIRS PUBLICS DES PAYS

En fonction des pays et des zones des pays, l'implication de FPM n'est pas ressentie de la même manière :

- ❑ Au Cambodge il existe une liberté d'action qui permet à FPM de s'implanter dans le pays et d'intervenir selon une approche respectueuse des prérogatives de l'administration.
- ❑ Au Vietnam il faut distinguer la situation du sud de celle du nord :
  - Le sud sollicite l'implantation de FPM pour pouvoir transmettre les demandes des organisations aux ONGs membres de la plateforme. HUFO est prêt à faciliter son installation.
  - Le PACOM au nord ne veut pas entendre parler de la venue de FPM. C'est eux qui assurent la coordination des ONGs et qui facilitent le dialogue inter-ongs avec les pouvoirs publics. Les échanges Sud-sud n'ont, de leur point de vue, pas d'intérêts. Les

pays et les populations sont trop différents pour avoir des approches similaires. Néanmoins, le PACOM demande une collaboration à FPM en servant de relais, en France, pour les demandes qu'ils émettraient (information des ONGs, transmission des besoins, ...)

- ❑ Au Laos la position des autorités est plus ouverte, sans pour autant être définie par une politique claire vis à vis d'une structure de FPM. Tout est possible à condition de respecter les bonnes approches et démarches.

## VI. LES PISTES POUR FPM

Les rencontres avec les partenaires de FPM ont mis en exergue de nombreuses possibilités d'actions pour la plate-forme, sans toutefois que l'une ou l'autre se dégage nettement. Dans ces conditions il est difficile de présenter une seule stratégie à partir du terrain.

En dehors des ambassades de France qui ont manifesté des besoins communs, aucun autre partenaire n'a une approche identique (voir graphique plus haut).

La question qui se pose c'est l'implantation de FPM dans la région. Pourquoi faire, avec quels moyens, pour combien de temps, quelle sera la place des pouvoirs publics français dans un dispositif régional etc. ?

Cette question est d'autant plus délicate à répondre qu'elle nécessiterait, en cas de mise en œuvre, des moyens conséquents financier et humains que seuls les pouvoirs publics français pourraient financer pour en assurer la faisabilité<sup>3</sup>.

### 6.1. APPROCHE PAR LA DEMANDE

Au regard des éléments collectés, seul la demande d'information et d'ouverture sur des nouveaux financements est commune à tous (en France et dans les pays). Mais est-ce suffisant pour justifier une implantation !

Les autres demandes toutes confondues peuvent être classées selon les critères suivants :

#### L'animation de réseaux :

Par réseau nous entendons tous les partenaires de FPM mais également ouvert à tous les acteurs autres<sup>4</sup>.

- ❑ Organiser des rencontres thématiques avec une approche généraliste ou d'expertise
- ❑ Favoriser les échanges d'expériences
- ❑ Organiser des échanges Sud-sud

<sup>3</sup> Les partenaires de FPM accepteraient de financer "légèrement" des prestations de la plate-forme. La réponse spontanée à cette question est : "*nous payons déjà une cotisation*".

<sup>4</sup> Par autres nous entendons tous ceux qui pourraient contribuer par leurs savoirs, expériences, réflexions, ... à l'enrichissement des pratiques et des connaissances qu'ils soient Français, anglo-saxon ou d'autres nationalités. Cette approche est celle de la majorité des interviewers qui ne souhaitent pas se cantonner dans un environnement franco-français.

- ❑ Participer au non des ONGs aux travaux des NGO Ressources Center, synthétiser les informations
- ❑ Animer des réunions collectives d'échanges et d'information

### **L'appui institutionnel**

- ❑ Aide à l'organisation et aux fonctionnements des bureaux et des équipes
- ❑ Appui à l'acquisition de connaissance, mise en place de formation dans les pays et/ou en France et/ou dans un autre pays, diffusion de notes techniques, ...
- ❑ Accompagnement dans la recherche de fonds, en particulier dans l'élaboration des dossiers de demandes
- ❑ Aide à la mise en place de programmes sur les aspects organisationnels et fonctionnels
- ❑ Appui méthodologique pour la réalisation des projets
- ❑ Appuis logistiques pour les petites ONGs
- ❑ Fichier sur les expertises existantes et disponibles (roster)

### **Dialogue avec les bailleurs**

- ❑ Elaborer des documents sur la position des acteurs de la coopération<sup>5</sup>
- ❑ Participation aux discussions avec les bailleurs
- ❑ Veille sur les stratégies et les lignes budgétaires

### **Accompagnement des nouveaux arrivants**

- ❑ Appui à l'installation dans un pays
- ❑ Introduction auprès des pouvoirs publics, intégration dans les réseaux locaux,
- ❑ Aide à la négociation sur les conventions<sup>6</sup>, ...

### **Remarque :**

*La Birmanie est un pays qui pour le moment n'accueille que peu d'acteurs français. FPM pourrait jouer le même rôle pour ce pays que lors de l'ouverture du Vietnam, Laos et Cambodge en favorisant les installations des ONGs. Pour cela il faudrait valider auprès des acteurs français quel serait le nombre d'entre eux désireux de s'impliquer dans le pays.*

### **Autres demandes**

Certains partenaires ont exprimé le désir de voir FPM s'engager dans une approche thématique transversale de type :

- ❑ Les droits économiques et sociaux
- ❑ Le lobbying vis à vis des pouvoirs publics pour favoriser la mise en œuvre de démarches d'intervention ou/et pour faire évoluer les Etats dans les conceptions du développement

<sup>5</sup> Cette demande émane principalement des ambassades

<sup>6</sup> Cet aspect est généralement traité par les NGO Ressources Center, mais les acteurs préfèrent le réaliser dans un environnement qu'ils maîtrisent plus facilement

Cette demande minoritaire, est également une préoccupation des partenaires de FPM sur le terrain. Cela imposerait à la plate-forme de changer de nature et d'organiser son fonctionnement sur des bases d'un militantisme actif qui est très faiblement présent dans les ONGs.

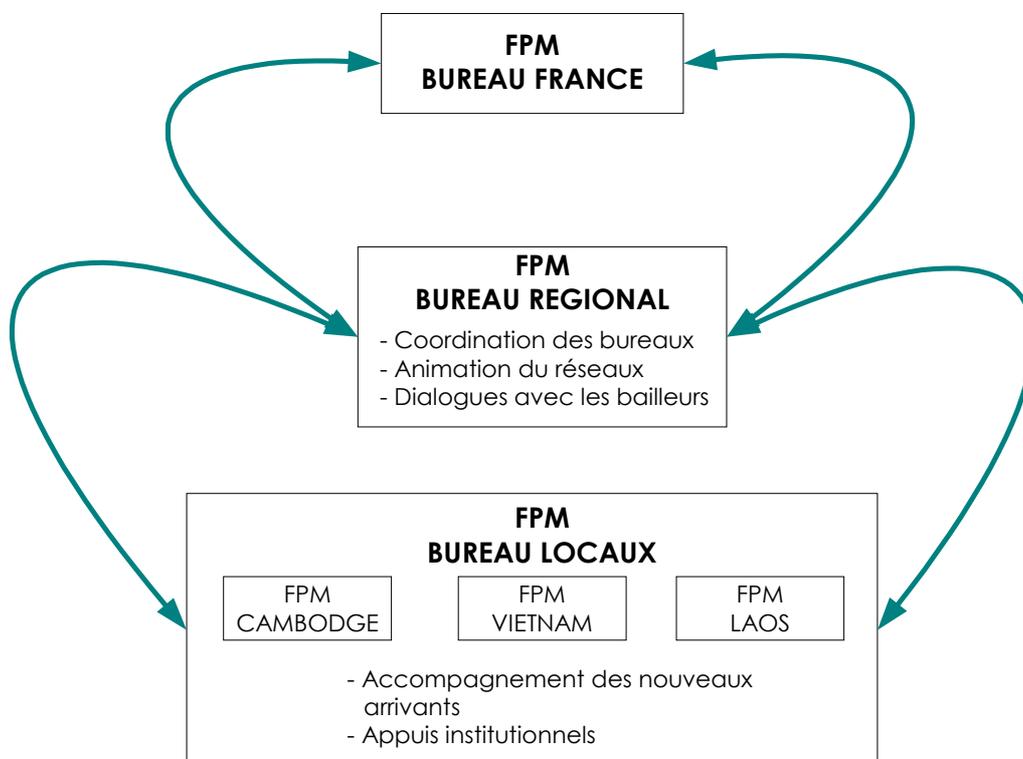
## 6.2. COMMENT FPM PEUT-ELLE RÉPONDRE À CES DEMANDES

Comme nous le constatons, les demandes sont extrêmement variées et nombreuses et nécessitent de nombreuses compétences que FPM n'a pas forcément en interne.

Chacune d'entre elles occupe pour la région plusieurs personnes à plein temps. La question qui se pose est de cerner les champs d'intervention de FPM d'une part et/ou de mettre en place une structuration qui lui permettrait de répondre en grande majorité ou en totalité à toutes les demandes. Plusieurs axes de réflexions :

### L'implantation dans la région

Une première hypothèse devra être levée au préalable : la position du PACOM vis à vis de FPM. En admettant qu'un consensus se fasse pour la venue de FPM il sera probablement nécessaire de structurer FPM avec une présence dans les pays selon, à titre d'exemple, le schéma suivant :



Le bureau régional de FPM sera basé dans un des pays et pourra également faire office de bureaux locaux.

Les responsables des bureaux :

- ❑ La personne en charge du bureau régional devra être une personne de grande expérience, en capacité d'animer des réunions d'experts, de négocier avec les bailleurs, connaissant parfaitement les pays, si possible les langues pratiquées dans les pays et bilingue anglais
- ❑ Les personnes en charge des bureaux locaux pourront être des nationaux, connaissant bien l'administration et la conduite de projet

L'implantation de FPM en Asie du Sud-Est nécessitera de redéfinir les fonctions et le rôle du bureau parisien. Devra-t-il y avoir un déplacement des centres décisionnels vers le bureau régional qui deviendrait alors le véritable centre exécutif de FPM, l'équipe parisienne étant réduite à de l'animation locale et à la coordination des acteurs de FPM au nord ?

### **Les ressources humaines**

Dans une perspective d'implantation régionale, FPM devra ajuster les compétences internes pour pouvoir répondre aux demandes des uns et des autres. Plusieurs formules peuvent-être envisagées selon les suggestions des partenaires de FPM :

- ❑ La mobilisation interne à la plate-forme, sur une base rémunérée des compétences existantes<sup>7</sup> au sein des structures membres de FPM
- ❑ L'appel à des compétences externes (consultants, personnes ressources, ...)
- ❑ L'acquisition des compétences manquantes dans l'équipe de FPM

### **Le financement du dispositif**

Comme nous l'avons signalé précédemment ce dispositif nécessitera des financements que FPM ne peut assumer. La faiblesse budgétaire actuelle ne permet pas une mise en œuvre de cette proposition. Ce sera au pouvoir public de s'engager pour sa réalisation. Cela implique :

- ❑ Pour les pouvoirs publics de clarifier leurs positions<sup>8</sup> vis à vis du rôle joué par les acteurs français dans la coopération de la région et en particulier de la place de FPM
- ❑ De trouver un financement significatif pérenne pour une action de ce type. Il paraît difficile de concevoir un tel dispositif à moins de trois ans de durée. Les postes ne souhaitent pas s'engager dans le financement du dispositif, sans pour autant refuser certaines formes de contributions sur la base d'actions ou de commandes spécifiques

### **Une collaboration rapprochée entre FPM et les Pouvoirs Publics**

Il existe des liens étroits et de confiance entre FPM et les services de l'Etat français qui donnent satisfaction aux deux parties. Cependant un engagement complémentaire des services du ministère des Affaires Etrangères impliquera une redéfinition des relations entre les parties ; à savoir :

---

<sup>7</sup> Cette formule à l'inconvénient de détourner une partie des salariés experts des ONGs de leurs activités. Ce point est d'autant plus délicat qu'ils ont dans la réalité peu de temps disponibles

<sup>8</sup> Dans les entretiens et discussions que nous avons eus en France et sur le terrain, la position des pouvoirs publics n'est pas la même. Nous avons constaté des divergences d'approches sur les moyens de la mise en œuvre de la coopération française et particulièrement de la place des ONGs et du rôle de FPM.

- ❑ FPM est une externalisation de moyens du MAE, avec une autonomie de gestion. En d'autres termes le MAE devient le maître d'ouvrage et FPM le maître d'œuvre. Cela imposera des modalités de suivi et de contrôle de l'exécution budgétaire de FPM. Les membres de la plate-forme sont-ils prêts à construire des collaborations de cette nature ?
- ❑ De son côté le MAE devra définir une stratégie nouvelle vis à vis des acteurs intervenants dans la région. Doivent-ils tous être membres de FPM pour être éligibles aux financements ? Et vis à vis de FPM qui devra en contre partie avoir des obligations de résultats ?

## **VII. CONCLUSION DE LA MISSION TERRAIN**

Les rencontres ont laissé apparaître des situations diverses dans les ONGs et des besoins de différentes natures. Les ambassades ont une vision plus claire du rôle de FPM sur la région qui n'est pas toujours la même que celle des membres.

La principale préoccupation des ONGs étant l'opérationnalité, elles attendent de FPM qu'elle leur permette de renforcer leur capacité de mise en œuvre sur le terrain en apportant des réponses concrètes à leurs attentes.

Comme lors des entretiens en France, FPM est considérée comme une plate-forme de services et les membres et partenaires lui demandent de les développer en fonction de leurs besoins.

Par ailleurs, les interventions de FPM n'ont pas été suffisamment probantes pour que les ONGs souhaitent voir FPM jouer un rôle d'opérateur. Une très grande majorité reconnaît, cependant, la nécessité d'un lieu de concertation du fait de l'appartenance géographique.

La réponse aux attentes des ONGs nécessite des moyens conséquents que seuls les pouvoirs publics sont en mesure d'assurer.

## QUESTIONNAIRE

Que vous soyez membre actif ou membre associé

Que vous participiez ou pas

Que vous soyez mobilisé ou démobilisé

Que vous détestiez les enquêtes ou non

...

Votre avis, vos réflexions, vos humeurs nous sont indispensables pour comprendre FPM, vous en révéler son fonctionnement, ses motivations, ses richesses, ses faiblesses ...

Alors nous vous remercions par avance de répondre à ce questionnaire et de nous le retourner.

Bien sur, **il est strictement confidentiel**, et toutes les informations seront traitées anonymement.

**Un grand MERCI pour votre contribution**

### I. IDENTITE

Pour mieux vous connaître, nous avons besoin de **quelques informations** :

#### 1. VOTRE STRUCTURE

- NOM \_\_\_\_\_
- Date de création : \_\_\_\_\_
- Nombre de salariés en ETP<sup>9</sup> : \_\_\_\_\_
- Nombre de bénévoles : \_\_\_\_\_
- Nombre d'adhérents : \_\_\_\_\_

**OUI      NON**

- Avez-vous **une représentation** dans les pays  
Si oui, dans lesquels ? \_\_\_\_\_
- Avez- vous **une représentation**, dans les pays, **via des partenaires de FPM ?**  
Si oui, lesquels ? \_\_\_\_\_

#### 2. VOS ACTIVITÉS

##### Secteur d'intervention

- Education
- Agriculture
- Santé
- Infrastructure
- Culture

**OUI**

**NON**

<sup>9</sup> ETP : Equivalent Temps Plein

- Autre    
Si oui, lesquels ? : \_\_\_\_\_

**Nature de vos interventions**

- Accueil    
 Opérateur    
 Assistance technique<sup>10</sup>    
 Etudes et expertise<sup>11</sup>    
 Recherche de financement    
 Parrainage

**Public cible**

- Communautés villageoises et urbaines    
 Diaspora    
 Enfants    
 Femmes    
 Autres groupes cibles    
Si oui, lesquels ? : \_\_\_\_\_

**Pays d'intervention**

- France    
 Birmanie    
 Cambodge    
 Laos    
 Thaïlande    
 Vietnam Nord    
 Vietnam Sud    
 Autres :    
Si oui, lesquels ? : \_\_\_\_\_

**Sur le terrain**

- Action d'urgence    
 Action de développement    
 Soutien financier aux partenaires    
 Soutien méthodologique aux partenaires

**En France**

- |  | <b>OUI</b>               | <b>NON</b>               |
|--|--------------------------|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> Lobbying                                      | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> Education au développement                    | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> Recherche de financement pour les partenaires | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

**En partenariat avec d'autres ONGs membres de FPM**

- DERCOM    
 Formation professionnelle commune    
 Programme concerté Cambodge    
 Programme prioritaire SUD    
 Autres ?    
Si oui lesquels : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

<sup>10</sup> L'assistance technique peut prendre la forme du volontariat ou du salariat

<sup>11</sup> Pour les ONGs qui réalisent des prestations pour d'autres opérateurs publics et privés

### 3. VOTRE BUDGET

Pour la réalisation des actions dans les pays d'ASE pouvez-vous nous indiquer quels sont :

- Le montant total de votre budget** consacré à ces pays (incluant les financements des actions et les charges de structures en France) – en millier d'€ :

 K€

- La part **en %** consacré à ces pays (incluant les financements des actions et les charges de structures en France) :

 %

- La part **en % des actions par** rapport au montant global de votre budget consacré à ces pays :

 %

## II. VOTRE ASSOCIATION ET FPM

### Votre adhésion

En quelle **année** avez vous adhéré à FPM ? \_\_\_\_\_

A quel titre ?

- membre associé  
 membre actif  
 membre fondateur

**OUI**      **NON**

|                          |                          |
|--------------------------|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Quelles étaient **les raisons qui ont motivé votre adhésion** :

- Recherche de financement pour vos projets  
 Nouer des contacts avec les partenaires financiers  
 Nouer des contacts avec les pouvoirs publics  
 Avoir de l'information sur la région ou un pays  
 Attente de services pour :
  - Vous implanter dans un ou plusieurs pays
  - Construire des projets
  - Réaliser des études Réaliser un lobbying auprès de pouvoirs publics  
 Construire des partenariats en France  
 Construire des partenariats là-bas  
 Appui à l'organisation de voyages  
 Appui à la construction de contacts

**OUI**      **NON**

|                          |                          |
|--------------------------|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Pouvez-vous classer les raisons que vous avez citées, par leur **ordre d'importance** (le chiffre 1 indiquera votre choix prioritaire)?

- Recherche de financement pour vos projets  
 Nouer des contacts avec les partenaires financiers  
 Nouer des contacts avec les pouvoirs publics  
 Avoir de l'information sur la région ou un pays  
 Attente de services pour :
  - Vous implanter dans un ou plusieurs pays
  - Construire des projets
  - Réaliser des études Réaliser un lobbying auprès de pouvoirs publics  
 Construire des partenariats en France  
 Construire des partenariats là-bas

**RANG**

|                          |
|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> |

- Appui à l'organisation de voyages
- Appui à la construction de contacts


Depuis votre adhésion, **FPM a-t-il répondu à vos attentes initiales ?**

**Oui**  **Non**

Dites-nous en quelques lignes **en quoi FPM a, n'a pas ou les deux, répondu à vos attentes :**

|  |
|--|
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |

## 2. VOTRE PARTICIPATION A FPM

Dans toutes **les activités** mises en œuvre par FPM, quelles sont celles **dont vous bénéficiez :**

|   | Régulière<br>ment | De<br>Temps à<br>autre | Rarement | Jamais |
|---|-------------------|------------------------|----------|--------|
| Les ateliers thématiques                  |                   |                        |          |        |
| Les journées de formation                 |                   |                        |          |        |
| Les discussions avec les pouvoirs publics |                   |                        |          |        |
| La diffusion d'information                |                   |                        |          |        |
| La mise en commun de services             |                   |                        |          |        |
| L'échange sur les pratiques et méthodes   |                   |                        |          |        |

Au sein de votre association **combien de personnes concernées participent** aux activités de FPM ?

- Militants : \_\_\_\_\_
- Salariés : \_\_\_\_\_

## 3. VOTRE APPORT À FPM

Depuis votre adhésion **avez vous apporté une contribution** occasionnelle ou régulière aux activités de FPM

|   | Régulière<br>ment | De<br>Temps à<br>autre | Rarement | Jamais |
|---|-------------------|------------------------|----------|--------|
| Les ateliers thématiques                  |                   |                        |          |        |
| Les journées de formation                 |                   |                        |          |        |
| Les discussions avec les pouvoirs publics |                   |                        |          |        |
| La diffusion d'information                |                   |                        |          |        |
| La mise en commun de services             |                   |                        |          |        |
| L'échange sur les pratiques et méthodes   |                   |                        |          |        |

Au sein de votre association **combien de personnes concernées contribuent** aux activités de FPM ?

- Militants : \_\_\_\_\_
- Salariés : \_\_\_\_\_

#### 4. VOTRE APPRÉCIATION DES ACTIVITÉS DE FPM

Pour chacune des **activités citées**, diriez-vous que vous êtes :

|   | Très satisfait | Plutôt satisfait | Moyenne-ment satisfait | Pas satisfait du tout |
|---|----------------|------------------|------------------------|-----------------------|
| Les ateliers thématiques                  |                |                  |                        |                       |
| Les journées de formation                 |                |                  |                        |                       |
| Les discussions avec les pouvoirs publics |                |                  |                        |                       |
| La diffusion d'information                |                |                  |                        |                       |
| La mise en commun de services             |                |                  |                        |                       |
| L'échange sur les pratiques et méthodes   |                |                  |                        |                       |

Depuis votre adhésion, FPM a-t-il **répondu à vos attentes** sur chacun des points suivants ?

|   | Très satisfait | Plutôt satisfait | Moyenne-ment satisfait | Pas satisfait du tout |
|---|----------------|------------------|------------------------|-----------------------|
| Les ateliers thématiques                  |                |                  |                        |                       |
| Les journées de formation                 |                |                  |                        |                       |
| Les discussions avec les pouvoirs publics |                |                  |                        |                       |
| La diffusion d'information                |                |                  |                        |                       |
| La mise en commun de services             |                |                  |                        |                       |
| L'échange sur les pratiques et méthodes   |                |                  |                        |                       |

Dites-nous en quelques mots, **comment vous qualifiez les différents apports** du réseau :

---

---

---

---

---

---

---

---

#### 5. VOS ECHANGES AU SEIN DU RÉSEAU

FPM vous a-t-il permis de **nouer des partenariats** avec d'autres membre du réseau ?

Oui  Non

Si oui, avec quels membres :

---

---

---

---

Sur quoi **a porté le partenariat ou la mise en commun** ?

- L'échange d'information
- La mise en œuvre de projets communs **là bas**
- La mise en œuvre de projets communs **ici**
- La recherche de financement
- La formation de vos militants et salariés
- La prise de contact dans les pays
- Autres : \_\_\_\_\_

| OUI                      | NON                      |
|--------------------------|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

### 5. VOTRE APPRÉCIATION DE L'INFORMATION DE FPM

Pour votre information et vos activités ; **utilisez vous** :

- Le site internet
- Le bulletin papier

**OUI**      **NON**

- Bulletin mail
- Les documents et dossiers édités

**OUI**      **NON**

**Consultez-vous** les rubriques suivantes ?

|  | Régulière<br>ment | De<br>Temps à<br>autre | Rarement | Jamais |
|--|-------------------|------------------------|----------|--------|
| Brèves institutionnelles                                 |                   |                        |          |        |
| Vie du réseau  |                   |                        |          |        |
| Actualités   |                   |                        |          |        |
| Etudes et méthodologie                                   |                   |                        |          |        |
| Coopération  |                   |                        |          |        |
| Informations diverses (bloc-note, offres d'emplois, ...) |                   |                        |          |        |

**Diffusez-vous** le bulletin, les dossiers et études ou les liens internet autour de vous ?

**Oui**       **Non**

Si oui est-ce :

- En interne
- En externe

**OUI**      **NON**

### III. VOS ATTENTES

Pensez-vous **poursuivre votre adhésion** à FPM : **Oui**       **Non**

**Garderez-vous le même statut** de membres actifs ou associés ? **Oui**       **Non**

Si vous pensez **changer de statut**, expliquez en quelques mots les raisons :

|                               |
|-------------------------------|
| <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> |
|-------------------------------|

**Si FPM développait ses activités** lesquelles vous sembleraient importantes, et pour vous, quels est le classement que vous leurs donneriez (le chiffre 1 indiquera votre choix prioritaire)?

|  | <b>CLASSEMENT</b> |
|--|-------------------|
| Création d'une représentation régionale  |                   |
| Mise en place, les ONG, d'un "guichet de services" nouveaux outils d'information et de diffusion   |                   |
| Promotion des OSI  |                   |
| Recherche de fonds pour les ONG  |                   |
| <b>Autres activités pouvant être développées, je les nomme :</b><br><input type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/> |                   |
| <b>FPM ne doit pas développer de nouvelles activités</b>   |                   |

#### **IV. VOS REMARQUES**

Pour aider l'évaluation nous vous remercions d'apporter **vos remarques, commentaires et réflexions** sur FPM.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

Oui  Non

Pouvez-vous nous donner des dates indicatives pour un échange :

Date : \_\_\_\_\_

Hervé RIOLS et Jean-François SEMPERE vous remercient de votre collaboration et vous souhaite bon vent dans la poursuite de vos activités.

**MERCI DE NOUS RETOURNER LES INFORMATIONS AVANT LE 10 DECEMBRE :**

**Expand  
4, place du Tertre  
95000 Cergy**

tel : 01 30 38 37 87 - mail : [intexpand@aol.com](mailto:intexpand@aol.com)

---

## Évaluation du dispositif FPM Termes de référence

---

### I. PRÉSENTATION DU PROJET À ÉVALUER

#### **A. FPM des origines à nos jours**

##### ***1. Un réseau de plus en plus ouvert autour d'une mission d'intérêt général : l'information des acteurs de la solidarité***

Le réseau France Pays du Mékong, créé en 1992 sur une initiative conjointe pouvoirs publics et Organisations de Solidarité Internationale (OSI) opérant sur les trois pays que sont le Cambodge, le Laos et le Vietnam avait pour objectif premier de faciliter les échanges d'informations entre les différents acteurs publics et non gouvernementaux – inclus les espaces de recherches ainsi que les collectivités territoriales - sur cette zone géographique. Ainsi, la première fonction confiée au réseau fut-elle celle de la collecte, de l'analyse et de la diffusion d'information, permettant à chacun de mieux connaître et comprendre les enjeux de développement de ces pays. Environ une trentaine d'associations ont ainsi adhéré à France Pays du Mékong de 1992 à 1998, période que l'on peut décomposer en 2 étapes : 1992-96, naissance puis portage au sein de la Guilde Européenne du Raid du Comité France Pays du Mékong, et depuis 1996, France Pays du Mékong est déclarée au JO et existe en son nom propre.

En 1999, l'ouverture du réseau aux associations de petite taille et ayant des activités en phase de démarrage a permis à une dizaine d'associations de le rejoindre.

Depuis la création du réseau FPM, la richesse des échanges réside dans la diversité des secteurs d'intervention, de taille, et de sensibilité des membres. De même, les différentes formes de statut et d'origine des membres confirment ce regroupement dans sa vocation de réseau de la coopération non-gouvernementale française en Asie du Sud Est : associations, émanations de syndicats (AFDI, Institut Belleville, ...), émanation de mécénat d'entreprises (CODEV, ...), associations de ressortissants asiatiques (ASAFEC, Centre Kram Ngoy, ...)

Depuis 1999, les membres actifs - toutes les organisations ayant adhéré jusqu'en 2000, essentiellement les fondateurs, qui ont accès aux postes d'administrateurs - ont accueilli leur dernier membre avant le changement des statuts (Villes en Transition). L'année 2000 a vu le changement de collège d'un membre actif : Santé Sud n'ayant plus de programme a en effet décidé de devenir membre associé. En 2001 Sarica a clôturé son activité et s'est dissoute, et Rizière ainsi que Vietnamitié ont choisi de devenir membres associés, n'ayant que peu d'activité de terrain ; la Guilde Européenne du Raid est la seule association à avoir encore des activités sur la zone, et à avoir décidé de quitter le réseau en 2001. Ceci porte à 27 le nombre de membres actifs en 2001.

Le collège de membre associé créé en 1999 a eu 6 membres (Adaly, AER, COSEFEB, FCVCL, Psy Mékong et Vietnam Plus) cette première année, qui sont toujours membres en 2001. En 2000, Santé Sud a rejoint ce collège, et 7 nouveaux membres les ont rejoints (AAFV, Accueil Cambodgien, AFVP, Batik, CKN, LFEEP et PACDI). En 2001, un membre n'ayant pas d'activités de terrain dans les pays du Mékong a quitté le réseau (LFEEP), 2 membres actifs ont changé de collège (Rizières et Vietnamitié) et 10 nouveaux membres les ont rejoint (Adrias, AFLAPA, ASAFEC, C'est tout Com !, Hanumann, Inter'Etre, Quit la Mandarine, Seven Orient, SAI et Vietnam les Enfants d'abord). Ceci porte à 25 le nombre de ces membres associés, qui deviennent membres sur leur propre décision et bénéficient exactement des mêmes services que les membres actifs, sans pouvoir être candidats au Conseil d'administration (CA). Après deux ans dans ce statut, les structures le souhaitant peuvent solliciter le CA pour devenir membre actif.

Aujourd'hui, les contacts avec des structures issues des collectivités locales, les associations de la diaspora, ou encore des instituts de formation qui souhaitent rejoindre un espace dynamique en matière d'échanges d'information et de services offerts à ses membres sont en augmentation régulière. Ces contacts se traduisent par des demandes d'information, de participation à des réunions de travail, d'expertise et de connaissance sur la zone ou encore d'offre de services, de sollicitation pour participer à des journées de rencontres et d'échanges.

Fort de cette assise au sein des acteurs de la solidarité internationale, France Pays du Mékong a participé à l'organisation des Commissions Mixtes concernant ces pays (la dernière concernait le Vietnam en 2000, et la prochaine concernera le Laos en 2003), et a organisé, suite à la table ronde fondatrice de 1992, trois autres tables rondes : en 1994 et janvier 1997 à Paris, puis juin 1999 au Cambodge à Phnom Penh. Si les 2 premières ont eu pour effet d'asseoir la mission de plate forme d'information, et de favoriser les échanges avec le monde de la recherche, la dernière a permis à plus d'une centaine de représentants de partenaires locaux d'échanger sur leurs problématiques de développement et proposer aux membres de FPM des pistes de travail pour les années à venir. Cet exercice à l'origine biennal a d'emblée été reporté à 2002 ou 2003 par les acteurs réunis à Phnom Penh en 1999, convaincus que plus de deux années seraient nécessaires pour échanger sur des avancées significatives pour les différents axes de travail identifiés.

## **2. Un réseau de plus en plus en demande de missions spécifiques**

Parallèlement à cette mission d'intérêt général, l'ouverture du réseau a été source de demandes de services de plus en plus variées. Si les premières demandes collectives ont concerné l'animation de l'étude transversale sur les formations des professionnels de la santé au Laos et l'animation du volet transversal du premier programme prioritaire au Vietnam, les demandes individuelles et collectives n'ont cessé d'évoluer.

Dès 1996, France Pays du Mékong a choisi d'expérimenter un nouveau cadre de travail innovant, en dialogue avec les pouvoirs publics : le programme concerté, outil qui permettait d'impliquer plusieurs associations dans un programme articulé et concerté. Suite à une évaluation de cette première démarche collective dont les limites en terme collectif ont été pointées, France Pays du Mékong se porte candidat pour utiliser avec ses membres les outils de la "nouvelle contractualisation" (en particulier le programme prioritaire) afin d'expérimenter de nouvelles formes de travail collectif.

En 1998, la réalisation d'une étude au bénéfice partagé des membres (étude sur la formation des volontaires) sert de première pierre au développement d'une offre de services aux membres : montage de projet, compréhension des sociétés, de mise en oeuvre des projets (temps de formation et cycles de rencontres), utilisation d'outils techniques (évaluation, ...), capitalisation collective (étude transversale,...), ...

Depuis 2000, le secrétariat permanent répond à de nouvelles formes de demandes telles que l'animation de séminaires ou l'accompagnement de rencontres sur le terrain pour le compte d'un membre, etc. Son secrétariat a été renforcé à cet effet.

## **B. Une évolution nécessaire**

Un premier constat de ces presque dix années de fonctionnement est que le réseau, largement soutenu par les pouvoirs publics dès les premières années, a su se développer et répondre de plus en plus aux besoins opérationnels de ses membres en offrant des services de plus en plus variés, qui permettent par ailleurs d'équilibrer le budget de la structure et de démontrer la capacité du réseau à mobiliser lui-même une partie de ses ressources.

La mission d'intérêt général concernant l'information des acteurs est aujourd'hui stabilisée par l'amélioration de supports existants (Les bulletins du Mékong, ...) et la mise en oeuvre de nouveaux outils (Site Internet, Base de données, ...). De son côté, la mission de services aux membres s'est développée et semble pouvoir continuer à s'étendre à condition de savoir percevoir les besoins émergents des membres, en particulier lors des différentes rencontres organisées dans le cadre de l'animation générale du réseau.

### **1. La maturité institutionnelle : une diversification des appuis institutionnels réussie**

Au-delà du soutien que lui apporte annuellement le Ministère des Affaires Etrangères, FPM reçoit aujourd'hui l'aide du Fonds national pour le Développement de la Vie Associative (FNDVA) pour expérimenter la mutualisation des compétences dans le milieu de la solidarité internationale. Rejointe par les associations des diasporas pour sa neutralité politique dans les pays d'Asie du Sud Est, FPM bénéficie également de l'appui du Fond d'Action Sociale (FAS) pour soutenir la production de savoir collectif concernant ces communautés, volet pionnier dont l'évaluation devra permettre d'en définir l'évolution possible.

### **2. Les enjeux se sont déplacés**

Lorsque s'est créé FPM au début des années 90, le Vietnam sortait de l'économie planifiée et s'ouvrait sur l'extérieur. Les accords de Paris concernant le Cambodge venaient d'être signés et l'enjeu essentiel était d'encourager le développement d'une coopération non gouvernementale avec ces nouveaux fronts pionniers de la solidarité. L'accent mis sur les informations pratiques et opérationnelles, le montage de projets, ou encore les services aux membres s'explique aisément dans ce contexte.

Aujourd'hui, ce contexte a bien changé. Les ONG françaises se sont bien implantées et certaines ont accumulé aujourd'hui plus de 10 ans d'expérience. Le savoir qu'elles ont construit est tout à fait considérable, comme l'a récemment souligné un rapport du secrétariat général du Haut Conseil à la Coopération Internationale (mission au Cambodge en 2001). Les enjeux au Cambodge, au Laos et au Vietnam ne sont plus tant de faciliter de nouvelles arrivées (favoriser et améliorer l'action des OSI, selon les objectifs initiaux de FPM) que de consolider et renforcer des partenariats entre les acteurs déjà présents, qu'il s'agisse des ONG françaises, des ONG locales ou des coopérations bi et multilatérales.

Pour la Thaïlande et la Birmanie, le travail de France pays du Mékong est celui des premières années (1992-94) pour les 3 autres pays, mais l'histoire et la présence française y étant d'une ampleur différente, l'évaluation pourra permettre de tirer les enseignements principaux du travail effectués sur les autres pays de manière à "gagner du temps" si l'ouverture sur ces deux pays hors Zone de Solidarité Prioritaire doit devenir effective.

## **II. L'ÉVALUATION EN ELLE-MÊME**

### **A. Justification de l'évaluation**

Cette évaluation par ses conclusions permettra :

- 1) de mesurer à partir des objectifs initiaux confiés à FPM la cohérence - voire de redonner cohérence - du programme d'activités développées depuis sa création,
- 2) de comprendre comment élus et permanents ont mis en œuvre des réponses
  - a) aux évolutions des enjeux telles que formulées par les Assemblées Générales et les Conseil d'Administration, ainsi que
  - b) aux diverses requêtes de ses membres et
  - c) aux diverses sollicitations des pouvoirs publics.
- 3) de définir avec sa base sociale les orientations pluriannuelles qui seront les siennes pour les 5 ans à venir, ainsi que
- 4) de formuler des propositions en termes de moyens financiers et humains en fonction des différentes options stratégiques de développement envisageables.

En terme de stratégies d'acteurs, il s'agit donc d'évaluer, d'une part si le dispositif FPM a fait partie des stratégies (explicites ou implicites) des acteurs (membres, autres) dans le passé et de quelle manière.

D'autre part, il s'agit d'interroger les acteurs en question sur leurs stratégies futures dans la région, et la manière dont ils voient un rôle ou non pour FPM dans ces stratégies.

Les résultats obtenus devront permettre aux administrateurs et à l'équipe permanente de FPM de mieux définir la stratégie opérationnelle, financière, de ressources humaines et de communication pour les années à venir.

Bien entendu tout ou partie des conclusions pourront conduire à faire des choix stratégiques qui pourront être très différents des axes de travail actuellement en cours. De même on ne peut exclure que si le bilan de l'évaluation est plutôt critique, cela entraîne un

redimensionnement de la plate-forme pouvant aller jusqu'à la dissolution de l'association. A l'inverse des conclusions positives pourront encourager les membres, les partenaires, à s'investir plus avant dans FPM au vu des potentialités d'un tel réseau géographique si les moyens suivent. A titre d'exemple on peut citer les orientations stratégiques suivantes (a) l'augmentation de l'appui aux diasporas (b) la mise en place d'un bureau régional, (c) le renforcement des apports méthodologiques pour les OSI françaises et locales, (d) le développement du pôle de ressources.

## **B. Objet de l'évaluation**

### **1. Postulats fondateurs du projet dont les évaluateurs apprécieront la pertinence.**

La création et le développement d'un réseau tel que FPM a voulu répondre aux besoins exprimés par les associations et les pouvoirs publics sur les questions de coopération non gouvernementale en Asie du Sud Est depuis 10 ans, en particulier et sans que cela soit exhaustif (objectifs d'origine de FPM (Cf statuts) :

- 1 fournir de l'information sur les activités de la coopération non gouvernementale française en ASE
- 2 fournir un espace de dialogue et de concertation entre les OSI ainsi que entre OSI et pouvoirs publics
- 3 renforcer les capacités opérationnelles des acteurs de la coopération non gouvernementales
- 4 ouvrir la plate forme à de nouveaux acteurs de coopération internationale
- 5 bâtir de nouvelles alliances sur des programmes d'échanges d'expériences et de savoir-faire
- 6 etc, ...

Il s'agira également de préciser ce qui relève de la fondation en 1992, puis des différentes Assemblées Générales, opportunités saisies par le Secrétariat Exécutif ou recommandations des pouvoirs publics.

### **2. Questions à traiter par les évaluateurs.**

Dans un premier temps les évaluateurs s'attacheront à mettre en évidence, d'une manière explicite, **les objectifs et stratégies poursuivis par les OSI et les pouvoirs publics au sein du dispositif FPM** comme par exemple favoriser les échanges entre les acteurs de la coopération non gouvernementale, renforcer les compétences des OSI, capitaliser et valoriser les travaux des OSI en ASE, expérimenter de nouveaux outils de la coopération non gouvernementale, développer la participation des associations au débat sur les politiques publiques, ...

Les évaluateurs procéderont ainsi à **l'analyse historique et institutionnelle de FPM** et à l'inventaire des travaux réalisés en interrogeant et répertoriant les associations membres, ou non, les ouvertures du réseau vers les acteurs non associatifs, ainsi que les participations de personnes ressources issues d'autres secteurs tels que la recherche, les diasporas, ...

Les évaluateurs analyseront le dispositif actuel au regard des critères et questionnements suivants :

**Pertinence** : ce critère devra apprécier l'adéquation du dispositif aux enjeux des 10 années écoulées pour la coopération non gouvernementale avec les pays du Mékong, ainsi que son adaptation aux réalités institutionnelles et aux pratiques associatives de ses membres sur la période considérée mais également pour les années à venir.

**Cohérence** : ce critère met en évidence la dynamique des actions mises en œuvre, leur spécificité, leur articulation entre elles, ainsi que les liens du réseau avec d'autres espaces de nature similaire (regroupements d'OSI), ou encore avec d'autres acteurs complémentaires – développement de synergies. Il devra également permettre d'établir des priorités pour les liens à renforcer ou développer dans le futur.

**Efficacité / Efficience** : Le premier critère permet de mesurer le degré de conformité des mises en œuvre du réseau en réponse aux objectifs initiaux, et d'en analyser l'écart. Le deuxième critère permet de réfléchir en termes économiques aux avantages comparatifs d'un réseau tel que FPM (mission d'intérêt général, doté d'une subvention publique pour

cette mission) versus un système institutionnel différent public, ou privé. Il permet également d'interroger les méthodes de travail, les procédures et l'engagement des différents acteurs. Il s'agira également de déterminer les améliorations possibles.

**Impacts directs/ efficacité** : ce critère permet de mesurer les effets du dispositif FPM sur les contextes des différents acteurs et de leurs projets tels que :

- 1 la connaissance plus fine des contextes socio-politiques d'actions
- 2 la capitalisation des expériences au bénéfice collectif
- 3 le partage de l'information
- 4 la connaissance des diverses politiques publiques mises en œuvre
- 5 le rôle dans la définition de la politique de coopération française dans les pays concernés
- 6 la visibilité pour les opérateurs français de la coopération
- 7 la présence de la coopération non gouvernementale française dans les espaces de concertations régionaux et locaux
- 8 la connaissance approfondie des acteurs membres de FPM
- 9 le montage de projets à plusieurs membres de FPM

**Pérennité** : elle mesure la viabilité des dispositifs en place en terme de viabilité institutionnelle (crédit, audience, auprès des différents partenaires), de viabilité économique (mobilisation de nouvelles ressources), de viabilité technique (appropriation collective des résultats des différents travaux). L'étude de ce critère devra permettre d'envisager les évolutions possibles du dispositif.

Dans leur rapport d'évaluation, les évaluateurs

- 1) formuleront des **recommandations concernant les différents axes de travail**, tels que par exemple (a) l'appui aux diasporas (b) la mise en place d'un bureau régional, (c) le renforcement des apports méthodologiques pour les OSI françaises et locales, (d) le développement du pôle de ressources au service des OSI, des collectivités locales, des entreprises, etc.
- 2) s'attacheront à mettre **en regard des priorités proposées les moyens humains et financiers correspondants** ainsi que si nécessaire **des évolutions de la nature institutionnelle du réseau** (association, fondation, GIP, ...).

## **C. Méthodologie**

### **1. Pour la mission d'évaluation**

Il est suggéré aux évaluateurs de procéder à diverses enquêtes et/ou entretiens en France avec les membres - actifs et associés, les différents partenaires du réseau (structures entretenant des échanges réguliers avec FPM mais non membres), les pouvoirs publics, les permanents (anciens et actuels), ainsi que des non membres selon une typologie qui sera établie par les évaluateurs avec les permanents et élus.

Ce travail est estimé à :

- lecture des documents existants (docs de projets, Bulletin du Mékong, rapports d'activités, CR de CA, d'AG...) 5 jours
- entretiens avec les administrateurs actuels et passés (en fonction de la durée de leur engagement à FPM), les personnes des pouvoirs publics ayant suivi FPM depuis la fondation à maintenant, les salariés actuels (2) et passés (2) 6 jours
- entretien avec des membres actifs, associés, des non membres associatifs ayant fait usage ou non des divers services 10 jours
- entretien avec les personnes impliquées dans les travaux collectifs animé par le réseau ayant abouti à une production collective (programme concerté Cambodge, étude transversale santé Laos, DERCOM Vietnam), ou n'ayant pas abouti (Programme Prioritaire Vietnam Sud, atelier formation professionnelle Cambodge et quelques essais avant 1996 en particulier autour des question de santé) 6 jours
- entretien avec les autres bailleurs (FAS, FNDVA), d'autres réseaux avec qui FPM a des liens de travail (CUF, SUD, F3E, ...), des collectivités locales et des centres de recherches en fonction des degrés de collaboration 5 jours
- Analyse / discussion et rédaction des rapports et présentations 10 jours

- Participation au comité de pilotage (4 réunions d'1/2 journée pour 2 pers) 4 jours
- Soit un total de **46 jours**

Le même travail sera conduit par l'un des évaluateurs dans les trois pays, afin de percevoir :

- 1) le travail de FPM dans le cadre de l'animation du programme prioritaire au Vietnam (Nord et Sud),
- 2) les travaux réalisés avec des associations, l'Ambassade et des partenaires d'associations au Cambodge, en particulier des personnes ayant participé à la table ronde de juin 1999
- 3) les difficultés n'ayant pas permis à FPM de développer des activités au Laos.

Le temps de mission, incluant les transferts et jours de voyages est donc déterminé en fonction du nombre d'OSI et de partenaires présents dans chaque pays et impliqués dans les points cités ci-dessus. Il est estimé à :

- Cambodge 5 jours
- Vietnam Sud 2-3 jours
- Vietnam Nord 3-4 jours
- Laos 3 jours
- Voyages et transfert dans la zone 4 jours (dont les dimanches en partie)

Soit un total de **17-19 jours, arrondis à 20 jours**

## **2. Pour la restitution**

Réalisation d'un rapport d'étude intermédiaire, validation par le comité de pilotage, présentation par les experts du rapport définitif à tous les membres (séminaire FPM) suivi d'un temps de travail interne, suivi d'un temps de formulation par le CA.

Le Comité de pilotage se réunira 3 fois pour une réunion de cadrage au démarrage, une réunion d'étape, la réception du rapport provisoire, la validation finale du rapport se faisant à distance. Il aura également pour mission de veiller à l'articulation entre l'évaluation de la coopération non gouvernementale au Cambodge et cette évaluation du dispositif FPM, ce qui devrait être facilité par la participation aux deux instances du F3E et de FPM, ainsi que de la MCNG et du bureau de l'évaluation du MAE.

Ainsi, le premier comité de pilotage de l'évaluation Cambodge qui s'est tenu le 9 juillet 2002 a accepté, en particulier sur proposition étayée de FPM (jointe), relayée en particulier par la MCNG et le F3E, que l'évaluation de FPM ne soient pas incluse dans les TdR de cette dernière, reconnaissant par là-même le processus initié dans le cadre du F3E.

De plus en terme de calendrier, les résultats de l'évaluation de FPM pourront être reversés à l'évaluation de la coopération non gouvernementale au Cambodge, puisque si cette dernière concerne bien les actions des OSI cofinancées par le MAE se déroulant sur le sol cambodgien, il est possible que l'action de FPM ne soit pas être étrangère à leur présence ou à la qualité de leurs relations voir de leur complémentarité.

Le comité de pilotage pourra donc être composé de :

- un animateur/président reconnu pour sa neutralité et connaissant bien le fonctionnement du F3E ; à ce titre nous proposons de solliciter François Peyredieu du Charlat
- un membre du bureau du F3E représentant le F3E ainsi qu'un salarié du F3E assurant le suivi de l'étude
- un représentant de la MCNG, un représentant des services géographiques, un représentant du Bureau de l'évaluation du MAE
- un élu du Conseil d'Administration (vraisemblablement le président actuel), un représentant d'une association membre associé
- une personne de l'équipe permanente, responsable de la mise en œuvre de l'évaluation
- une ou deux personnes ressources ayant la capacité de contribuer en matière d'évaluation de dispositif type réseau, connaissant un minimum la zone géographique

## **D. Moyens**

### **1. Humains**

Un binôme ayant les compétences suivantes est envisagé pour conduire cette évaluation : analyse institutionnelle, connaissance du milieu de la solidarité internationale, compréhension des fonctionnement réseaux et des enjeux d'une mission d'intérêt général

sur subvention publique, connaissance des contextes de développement en Asie du Sud Est, pratique de la langue anglaise pour la mission de terrain.

Ce binôme pourrait être constitué d'un expert connaissant plus le milieu des OSI et d'un second expert plus spécialiste en matière d'audit et d'analyse institutionnelle, extérieur au milieu. Ces deux experts seront Européens, l'enjeu de l'analyse attendue étant " franco français ", il est choisi de ne pas recourir à une expertise locale. En effet, l'objet de cette évaluation n'est pas des actions dans les pays concernés mais un dispositif qui n'a aucune matérialisation dans ces 3 pays, au-delà d'animation et de capitalisation d'expérience au caractère ponctuel.

D'autre part, afin de percevoir la multiplicité de l'image de FPM auprès des différents acteurs et partenaires concernés ou potentiellement concernés, il est important de ne pas introduire de biais en multipliant les structures réalisant la collecte de données et les premières analyses (ceci sans compter le fait qu'il ne semble pas à priori évident d'identifier des structures locales dans chacun des trois pays). Vu la complexité de l'étude (échelle géographique, types de partenaires, types de membres, contextes institutionnels, etc.), il est fondamental de bien identifier les personnes appropriées pour ce type de travail et de se limiter à un binôme construit pour l'ensemble de l'étude du travail en France à la restitution.

## **2. Financiers**

L'enveloppe pour cette évaluation est de 37 872 Euros pour un total de 66 jours de travail minimum que l'équipe se répartira, les honoraires étant plafonnés à 427 Euros par jour.

### **E. Calendrier de l'évaluation**

|   |  |
|---|--|
| Décision du Comité d'Examen   | Début octobre 2002                             |
| Réunion de cadrage  | 15 octobre 2002                                |
| Bibliographie et entretiens en France (32 jours à 2 personnes) et Étude sur le terrain (20 jours, 1 personne) | entre le 20 octobre et le 5 décembre 2002 avec |
| Une réunion d'étape du Comité de Pilotage avant départ sur le terrain   |  |
| Rapport intermédiaire pour le :   | 15 décembre 2002                               |
| Restitution intermédiaire :   | 20 Décembre 2002                               |
| Rapport définitif pour le :   | 10 janvier 2003                                |
| Restitution finale (tous les membres) :   | 30 janvier 2003                                |

